

La lettre d'information aux donateurs

<http://dons.catholique-blois.net>



Diocèse de Blois

Chers amis donateurs du Denier,

Il y a un peu plus de 9 mois, vous m'avez accueilli comme 16^e évêque de Blois, succédant à Monseigneur de Germiny. Pendant les 17 années au cours desquelles il a conduit l'Église de Blois, mon prédécesseur a pu s'appuyer sur votre générosité sans faille. Il faut que cette générosité se poursuive pour que notre diocèse puisse continuer à remplir sa mission.

Les hommes et les femmes de ce temps ont soif de sens pour leur existence. Les grands bouleversements de notre époque ne font que rendre plus urgente l'évangélisation. Merci de nous en donner les moyens !



† Jean-Pierre Batut
évêque de Blois

RAPPELS PRATIQUES

Combien donner ?

Le Denier de l'Église n'est pas une contribution comme les autres !

C'est la participation volontaire qui matérialise l'engagement des chrétiens pour faire vivre leur Église. Traditionnellement il est demandé de participer à hauteur d'une ou deux journées de travail. Mais chacun doit rester libre et donnera selon sa situation et ses possibilités.

Comment donner ?

Par chèque à l'ordre de l'**Association diocésaine de Blois**, par prélèvement automatique, ou par carte bancaire sur notre site sécurisé :

<http://dons.catholique-blois.net>

Pour faciliter le traitement, vous devez adresser votre don directement au diocèse accompagné impérativement du bon de participation pré-identifié, au moyen de l'enveloppe jointe.

N'oubliez pas de signer votre chèque et d'apporter des précisions au dos du coupon, le cas échéant, (modification d'adresse, don par prélèvement...).

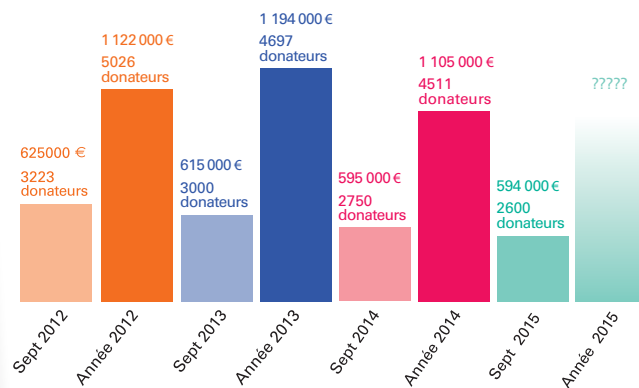


La collecte 2015

Depuis le début 2015, plus de 100 personnes ont fait un don pour la première fois au Denier de l'Église ; Mais ce n'est pas suffisant. Lorsqu'un donateur nouveau arrive, deux anciens disparaissent ! À ce rythme, nous ne serons bientôt plus en mesure d'assumer notre mission !

Vous avez déjà fait un don en 2015

- Votre don a été enregistré et votre reçu vous sera adressé début février 2016.
- Vous souhaitez effectuer un nouveau don : vous avez la possibilité de le faire jusqu'au **31 décembre 2015**.
- Dans la mesure du possible, vos dons seront groupés sur un seul reçu.



Alors que le montant de la collecte reste quasi stable, le nombre de donateurs continue inexorablement de diminuer.

L'actualité du diocèse en 2015



Les événements qui marqueront 2015 et 2016

Septembre 2015

Journée de rentrée des prêtres et diacres, accompagnée par le P. Gérard Berliet du diocèse de Dijon, qui a aidé à mesurer les enjeux du prochain synode sur la famille ; lancement de la formation Saint Louis, un cycle de 3 ans ouvert à tous pour découvrir, approfondir, partager et annoncer.

Dimanche 6 décembre 2015

à la cathédrale de Blois, **ordination diaconale de Patrice Hervy** et ouverture de l'année sainte de la Miséricorde pour le diocèse de Blois.

Dimanche 7 février 2016

Clôture de l'année de vie consacrée, à la cathédrale.

À quelques jours de l'entrée en Carême, ce sera l'occasion de rendre grâce pour le don de la vie consacrée, mais aussi revenir ensemble sur la consécration baptismale de l'ensemble du peuple chrétien et à l'appel à être « missionnaires de la miséricorde ».



Saint Viâtre :
maison paroissiale



Montrichard :
agrandissement
des salles paroissiales

Immobilier diocésain

■ En septembre 2015, **inauguration de la maison paroissiale à Saint Viâtre** à l'occasion de la fête paroissiale en présence de Mgr l'évêque ;

■ Après l'aménagement de salles paroissiales à Montrichard et de l'équipement du terrain de sport qui les jouxte, **lancement de la construction d'une extension** pour accueillir les activités paroissiales et notamment celles à destination des jeunes ;

■ En 2016, devrait débiter les chantiers de mise en conformité des immeubles diocésains classés comme établissements recevant du public (E.R.P.), c'est un programme gigantesque pour un budget de près de 700 000 € HT sur une période de 6 ans !

« Le Denier pour qui ? Le Denier pour quoi ? »



Visionnez le film d'animation réalisé par un jeune étudiant originaire du diocèse ! En flashant avec votre téléphone mobile le QR Code.

<https://m.youtube.com/watch?v=2Pa9TeOH30I>

